

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 12 juin 1963

La séance est ouverte à deux heures et demie.

QUESTION DE PRIVILÈGE

L'HON. M. MACEACHEN—RÉPONSE À UNE QUESTION INSCRITE AU «FEUILLETON»

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): Hier, l'honorable député de Medicine-Hat a demandé à s'expliquer sur un fait personnel. Il s'agissait d'une réponse donnée à la Chambre le 3 juin par mon secrétaire parlementaire, au sujet des frais d'exploitation des écoles de formation technique et professionnelle. Mon honorable ami a laissé entendre que les réponses allaient à l'encontre de ma déclaration ultérieure de lundi dernier aux Communes.

Comme je l'ai affirmé hier, rien ne permet de dire que la réponse du 3 juin et ma déclaration de lundi soient contradictoires. Les modifications proposées par moi lundi n'impliquent pas de changement dans la quote-part du gouvernement fédéral quant aux écoles de formation technique et professionnelle. Il ne saurait donc y avoir contradiction.

LE SERVICE PUBLIC

COMMISSION GLASSCO—DÉPÔT DU RAPPORT FINAL
—LE BILINGUISME DANS LA FONCTION
PUBLIQUE

L'hon. Maurice Lamontagne (président du Conseil privé): Je voudrais faire une déclaration sur l'organisation du gouvernement et sur le bilinguisme parmi les fonctionnaires de l'État fédéral.

La Commission Glassco a terminé ses travaux, et on déposera aujourd'hui à la Chambre le cinquième et dernier volume de son rapport. Au nom du gouvernement, je tiens à exprimer notre sincère reconnaissance au président de la Commission, à ses collaborateurs et à tous ceux qui ont participé à leur tâche. Le gouvernement s'efforce d'activer l'examen des recommandations faites par la Commission Glassco, surtout celles qui devraient augmenter l'efficacité et la souplesse de la fonction publique. On a déjà approuvé plusieurs recommandations de moindre importance et on y donne suite actuellement. La Commission ayant maintenant

terminé son travail, le gouvernement sera en mesure d'étudier le rapport dans son ensemble et les recommandations fondamentales qu'il renferme.

(Texte)

Le gouvernement a déjà annoncé son intention de prendre des mesures qui assureront le caractère bilingue de l'administration fédérale, y compris les sociétés de la Couronne. Cet objectif a déjà été inscrit dans les termes du mandat qui sera confié à la commission royale sur la dualité de langues et de cultures. Toutefois, le gouvernement n'a pas l'intention d'attendre les recommandations de cette commission avant de prendre des mesures concrètes dans ce domaine. Nous sommes présentement à préparer un plan d'ensemble qui sera mis à exécution par étapes, dès qu'il sera complété. La commission pourra évidemment, si elle le juge à propos, critiquer les mesures que nous aurons prises en attendant son rapport.

Un comité spécial du Conseil des ministres a déjà été constitué en vue de préparer ce plan d'ensemble ainsi que les réformes qui s'imposent dans l'organisation gouvernementale. Je serai en mesure de présenter un premier rapport sur les résultats du travail de ce comité dans quelques semaines.

(Traduction)

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je m'unis au député pour féliciter les membres de la Commission Glassco; ils ont vraiment réussi à merveille. Bien que je n'aie pas lu le dernier rapport, j'ai lu avec attention les précédents et j'ai pu constater avec quel soin et quel souci d'universalité la commission s'est acquittée de ses fonctions. Les propos du président du Conseil aujourd'hui sont un baume pour ceux d'entre nous qui ont créé la commission, afin de permettre une étude de l'administration en général et de l'administration du gouvernement, et de réaliser les économies possibles tout en assurant un service efficace. J'espère qu'on prendra sous peu des mesures à cette fin.

Pour ce qui est du bilinguisme, je crois qu'il est fort à propos que l'on prenne de temps à autre des mesures pour résoudre les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent plutôt que d'attendre le rapport d'une